

Document d'Information Clé ("DIC")

Objet

Ce document vous fournit les informations clés concernant ce produit d'investissement. Il ne constitue pas un matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, les coûts, les gains et pertes potentiels liés à ce produit et vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMC Trajectoire Capital Group Sapphire Compartiment 581 – Série 1

Code des Titres Allemands (WKN) : A3G4T0 / ISIN: DE000A3G4T05

Producteur du produit : Chartered Investment Germany GmbH, Fürstenwall 172A, 40217 Düsseldorf, République Fédérale d'Allemagne, www.chartered-investment.com / appelez +49 211 93678 25-0 pour plus d'informations

Emetteur du produit : Opus – Chartered Issuances S.A., agissant pour le compte de son Compartiment 581

Autorité compétente : Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin), Allemagne

Dernière révision du DIC : 19. avril 2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

1. Quel est ce produit ?

Type

Ce produit est une obligation au porteur émise conformément au droit allemand.

Objectifs

L'objectif de ce produit est de vous fournir un droit spécifique selon des conditions prédéfinies.

Le produit se réfère à l'Indice TCG Sapphire Index. Vous participez à la performance de l'Indice via le produit. Le remboursement du produit dépend de la performance de l'Indice. Les composants de l'Indice peuvent être des futures, forwards, ETFs, mutual funds, hedge funds, fonds communs de placement et solutions d'investissement. L'Indice est calculé par LIXX GmbH en tant qu'administrateur d'indice. La composition de l'indice ainsi que la pondération des composants de l'indice sont basées sur les conseils reçus de la part de Kepler Cheuvreux (Suisse) S.A. dont le conseil est Trajectoire Capital Group.

Le produit n'a pas de maturité. Vous pouvez exercer le produit à chaque Date d'Exercice si vous soumettez un avis d'exercice au plus tard à 12h00 de la Date d'Exercice concernée. En outre, l'Émetteur a le droit de résilier le produit à chaque date d'exercice avec un préavis de cinq jours ouvrés. Après l'exercice ou la résiliation du produit, vous recevrez le Montant du Remboursement à la Date de Remboursement correspondante. Le Montant du Remboursement sera égal à un montant en euros (EUR) (A) égal au Niveau de l'Indice à la Date d'Evaluation, (B) moins les frais administratifs non payés de l'Émetteur, sous réserve des recours limités applicables. Le Montant du Remboursement peut également être égal à zéro.

Vous ne recevrez aucun revenu programmé (par exemple, des intérêts) jusqu'au terme du produit. Vous n'avez pas non plus droit à formuler des réclamations à propos des composants de l'indice.

En émettant les Certificats, l'Émetteur agit uniquement pour le compte de son Compartiment 581. Toutes les réclamations et créances relatives aux Certificats sont limitées aux Actifs de la Série. Les Actifs de la Série comprennent principalement des opérations de couverture conclues par l'Émetteur en utilisant le produit de l'émission des Certificats (par exemple, des accords de couverture avec des banques ou l'acquisition directe de composants d'indices). L'Émetteur conclut de telles opérations de couverture afin d'être en mesure d'effectuer les paiements au titre des Certificats. Si les Actifs de la Série ne sont pas suffisants pour satisfaire entièrement les demandes de l'ensemble des investisseurs en vertu des Certificats, l'Émetteur n'est pas responsable d'un manque à gagner et vous ne pouvez pas faire d'autres demandes à son encontre. En particulier, vous n'avez aucun recours/droit sur les autres actifs d'Opus - Chartered Issuances S.A., y compris les actifs des autres Compartiments ou les actifs généraux d'Opus - Chartered Issuances S.A., qui ne sont pas affectés à un Compartiment.

Vous subirez une perte si le montant de remboursement est inférieur au prix d'achat du produit.

Emetteur des Certificats	Opus – Chartered Issuances S.A. (unregulated securitisation company pursuant to the Luxembourg Securitisation Law of 22 March 2004), acting in respect of its Compartiment 581)		
Indice (ISIN)	TCG Sapphire Index (ISIN: DE000A3D9R09)		
Devise du produit	EUR	Date d'Exercice	Le 19 avril de chaque année, pour la première fois le 19 avril 2024
Date d'Emission	19/04/2023	Date d'Evaluation de l'Exercice	5 jours ouvrables après la Date d'Exercice concernée
Prix d'Emission initial	EUR 1 000,00	Date de Règlement de l'Exercice	10 jours ouvrables après la Date d'Evaluation de l'Exercice
Niveau de l'Indice à l'émission d'un Certificat	1 000,00 points	Date de Rappel de l'Emetteur	Le 19 avril de chaque année, pour la première fois le 19 avril 2024
Montant de Calcul	EUR 1 000,00	Date de Règlement de l'Emetteur	Tel que spécifié dans la notice de rappel de l'émetteur
Type de Règlement	En numéraire	Montant minimum d'investissement	EUR 100 000,00

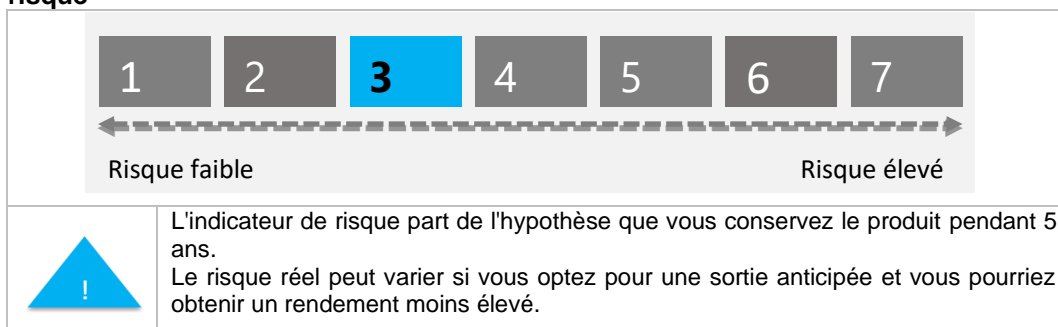
Si un évènement extraordinaire se produit, l'Emetteur a le droit de résilier le produit avec effet immédiat. Un évènement extraordinaire est par exemple un changement de loi. En cas de résiliation extraordinaire, le Montant de Remboursement peut, dans certaines circonstances, être considérablement inférieur au prix d'achat du produit. Une perte totale est même possible. En outre, vous supportez le risque que la résiliation intervienne à un moment défavorable pour vous et que vous ne puissiez réinvestir le montant du remboursement que dans de moins bonnes conditions.

Marché cible des investisseurs de détail

Le produit est destiné aux clients privés qui poursuivent l'objectif de la constitution d'un patrimoine général/de l'optimisation des actifs et qui ont un horizon d'investissement à long terme. Ce produit s'adresse à des clients ayant des connaissances avancées et/ou une expérience des produits financiers. L'investisseur peut supporter des pertes jusqu'à la perte totale du capital investi et n'a pas besoin de protection du capital.

2. Quels sont les risques et qu'est-ce que je pourrais obtenir en retour ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque synthétique permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit en comparaison d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur une échelle de 1 à 7.

Le risque de pertes potentielles liées aux performances futures est considéré comme élevé. Si les conditions de marché sont défavorables, il est très probable que la capacité de l'Emetteur à vous payer soit affectée.

Votre droit est limité aux Actifs de la Série. Vous n'avez aucune autre prétention à l'égard d'Opus - Chartered Issuances S.A., en particulier aucun recours sur d'autres actifs d'Opus - Chartered Issuances S.A.

Ce produit ne comporte aucune protection contre les évolutions futures du marché, de sorte que vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi. Si l'Émetteur n'est pas en mesure de vous payer ce à quoi vous avez droit, vous pourriez perdre la totalité du capital investi.

Scénarii de performance

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution future du marché. Les scénarii présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement de 100.000 EUR		1 an	3 ans	5 ans (période de détention recommandée)
Scénarii				
Scénario de tension	Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts	74 685,50 EUR	48 276,20 EUR	38 908,30 EUR
	Rendement annuel moyen	-25,31%	-17,24%	-12,22%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	95 933,70 EUR	95 574,90 EUR	96 593,30 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,07%	-1,48%	-0,68%
Scénario modéré	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	102 334,70 EUR	106 713,10 EUR	111 278,80 EUR
	Rendement annuel moyen	2,33%	2,24%	2,26%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	108 401,40 EUR	118 318,20 EUR	127 302,70 EUR
	Rendement annuel moyen	8,40%	6,11%	5,46%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur les cinq prochaines années, en fonction de différents scénarii, en supposant que vous investissiez 100.000 EUR.

Les scénarii présentés illustrent les performances possibles de votre investissement. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution

du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais peuvent ne pas inclure tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

3. Que se passe-t-il si Opus - Chartered Issuances S.A. (agissant pour le compte de son Compartiment 581) n'est pas en mesure de payer ?

Vous êtes exposé au risque que l'Émetteur ne soit pas en mesure de remplir ses obligations au titre du produit, par exemple en cas d'insolvabilité (incapacité de paiement/surendettement) de l'Émetteur (Opus - Chartered Issuances S.A., agissant au titre du Compartiment 581) et des parties avec lesquelles il effectue des opérations de couverture. Une perte totale du capital investi est possible. Le produit n'est pas soumis à la garantie des dépôts.

4. Quels sont les coûts ?

La Réduction du Rendement (RDR) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires mais ne comprennent pas les coûts de transaction.

Les montants indiqués ci-dessous sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 100.000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Investissement de 100.000 EUR			
Scénarii	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	1650 EUR	4950 EUR	8250 EUR
Réduction du Rendement (RDR) par an	1,65%	1,65%	1,65%

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée ; et
- La signification des différentes catégories de coûts.

Le tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix. Les coûts des services de distribution sont inclus.
	Coûts de sortie	-	Non applicable.
Coûts récurrents	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,1% (estimé)	Frais de transaction par transaction sur le sous-jacent.
	Autres coûts récurrents	1,55%	L'incidence des coûts qui sont déduits annuellement pour tenir compte de la gestion des actifs (ces coûts sont déjà inclus dans le niveau de l'Indice).

5. Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

L'investisseur moyen détient ce type de produit pendant environ 5 ans en moyenne. En outre, cette période renforce la comparabilité avec d'autres produits d'investissement sans maturité.

Vous pouvez vendre ce produit de gré à gré. Vous pouvez également exercer ce produit. Vous devez donner des instructions à votre banque dépositaire, qui est chargée d'exécuter le transfert du produit spécifique. Comme décrit plus en détail à la section "1. Quel est ce produit ?", vous recevrez un montant de rachat en cas d'exercice effectif. Si vous exercez ou vendez le produit avant la fin de la période de détention recommandée, le montant que vous recevrez peut-être inférieur - même de manière significative - au montant que vous auriez autrement reçu.

Il est généralement possible de vendre le produit sur le marché dans lequel le produit est coté ou de gré à gré. Si vous vendez le produit avant la fin de la période de détention recommandée, le montant que vous recevrez alors peut être inférieur - même considérablement inférieur - au montant que vous auriez autrement reçu.

6. Comment puis-je faire une réclamation ?

Toute réclamation contre la conduite de la personne conseillant ou vendant le produit peut être soumise directement à cette personne via le site web approprié.

Les réclamations concernant le produit ou le comportement de l'émetteur ou du fabricant du produit peuvent être soumises sous forme de texte (par exemple : par lettre ou par e-mail) à Chartered Investment Germany GmbH à l'adresse suivante : Fürstenwall 172A, 40217 Düsseldorf, adresse électronique : kundendialog@chartered-investment.com, pages Internet : www.chartered-investment.com/beschwerde-management et www.chartered-opus.com/beschwerde-management.

7. Autres informations pertinentes

Des documents complémentaires relatifs au produit vous seront remis dans le cadre de la conclusion du contrat. Vous devez lire ces documents pour obtenir des informations plus détaillées, notamment sur la structure et les risques associés à un investissement dans le produit. Le produit est distribué avec un montant minimum de souscription initiale fixé à 100.000 EUR par investisseur, il s'agit d'une offre exemptée de l'obligation de publier un prospectus.